

LA FILIÈRE DES PETITS APPAREILS EXTINCTEURS (PAE)



LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE (2021)



LES TAUX NATIONAUX :

21,9% :
TAUX DE COLLECTE NATIONAL

81,6% :
TAUX DE VALORISATION
MATIÈRE NATIONAL

ORGANISATION DE LA FILIÈRE



Ecosystem est en charge de la collecte et du traitement des petits appareils extincteurs (PAE). Ces produits correspondent à la **catégorie 2 des déchets diffus spécifiques (DDS)**. **Ecosystem** a été ré-agréé par les pouvoirs publics fin 2022 pour une **période de 2 ans**.

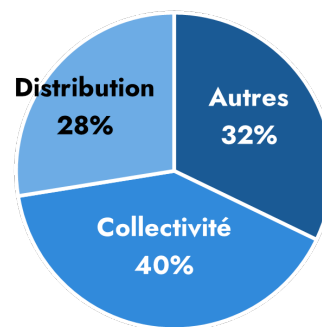
Les objectifs nationaux fixés sur les petits appareils extincteurs sont tels que le **taux de collecte** doit atteindre **21% en 2024** puis **25% en 2025** et le **taux de recyclage** **45% en 2024**.

LES CANAUX DE COLLECTE

Les extincteurs concernés par la filière peuvent être à **poudre** ou à **mousse**, et sont **inférieurs à 2kg ou 2 litres**.

Ces appareils sont utilisés par les professionnels comme les particuliers.

La répartition des quantités collectées en Pays de la Loire par canaux de collecte est présentée dans le graphe suivant.



FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL



LA FILIÈRE DES PETITS APPAREILS EXTINCTEURS (PAE)

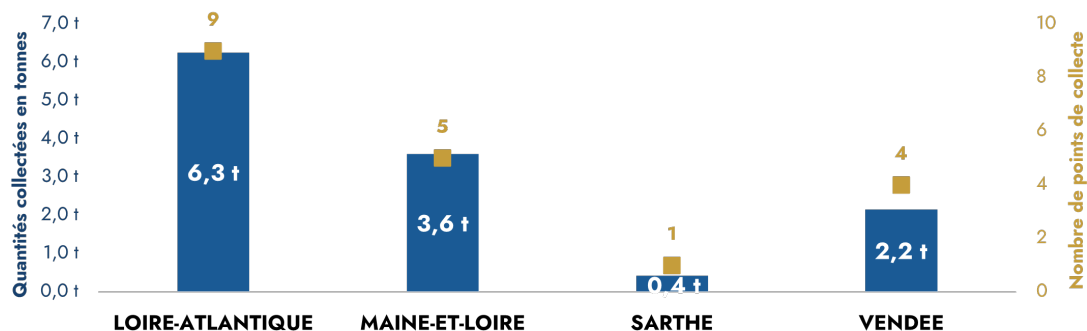


LA COLLECTE DES PAE

En 2021, **12,5 tonnes** de **petits appareils extincteurs** ont été collectées en Pays de la Loire, soit l'équivalent de 5 337 unités. Cela représente 4% des quantités totales collectées en France (347 tonnes).

Le taux de collecte nationale est évalué à **21,9%** (ce taux était de 17% en 2020). Pour rappel, l'objectif de collecte est fixé à 25% en 2025.

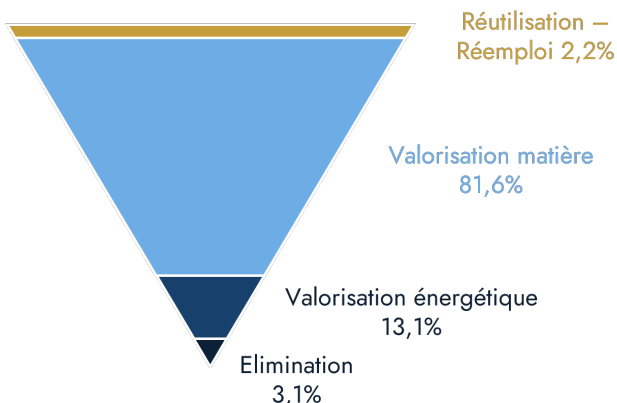
RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES QUANTITÉS COLLECTÉES ET DES POINTS DE COLLECTE



(*) pas de collecte sur le département de la Mayenne d'après les déclarations SYDEREP

Les Pays de la Loire dispose de 19 points de collecte parmi les 253 présents sur le territoire national.

LE TRAITEMENT DES PAE



En 2021, le taux de valorisation matière des PAE est estimé à **81,6%** (l'objectif est fixé à 45% en 2024).

Les PAE sont traités dans des centres de dénaturation, les fractions issues de ces traitements (métaux, plastiques, poudres...) sont ensuite transférées dans des sites spécialisés dans la valorisation ou l'élimination.

Contact : dechets@teo-paysdelaloire.fr

En savoir plus :

[Site de Ecosystem](#) / [Données SYDEREP – Opendata TEO](#) / [ADEME - tableau de bord dynamique de la filière](#)

Icons Credits : <https://www.flaticon.com>